

LETTRE D'ADHESION.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

Montréal, 1er décembre 1846.

M. CHARLES GOSSELIN.

Monsieur,

Persuadé, comme je le suis, que pour la plus grande sûreté du succès dans les affaires et pour mille autres avantages dans les relations sociales, la partie franco-canadienne et la partie anglo-canadienne de notre intéressante jeunesse devraient généralement apprendre, par principes, le français et l'anglais; que dans la plupart de nos bonnes écoles les enfants qui les fréquentent depuis un certain temps, peuvent étudier simultanément les deux langues, devenues universelles en Europe et sur ce continent; que pour l'économie du temps et pour faciliter aux enfants franco-canadiens, l'acquisition des principes élémentaires de la grammaire anglaise à l'étude desquels ils ne peuvent consacrer qu'une faible partie de leur temps, il est plus avantageux pour eux, pour ceux au moins qui résident à la campagne, de les étudier en français, en même temps qu'ils apprennent à lire et à prononcer correctement l'anglais; que la grammaire anglaise, rédigée en français par Siret, la seule qui fût en usage dans ce pays avant 1833, est à la fois trop volumineuse, trop métaphysique, trop peu méthodique pour la capacité ordinaire des élèves, et trop chère pour les moyens pécuniaires des parents; je désire, depuis longtemps déjà, que l'on enseigne l'anglais dans nos bonnes écoles communes françaises, et